



Le château de Tourris au départ de la Tourravelle

Venez découvrir le château de Tourris et ses environs au travers de cette belle randonnée aux multiples histoires et paysages.



Vestige d'une habitation en pierres

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : METROPOLE TOULON-PROVENCE-MEDITERRANEE

Commune(s) : Le Revest-les-Eaux

Départ : Parking face la pharmacie du Béal

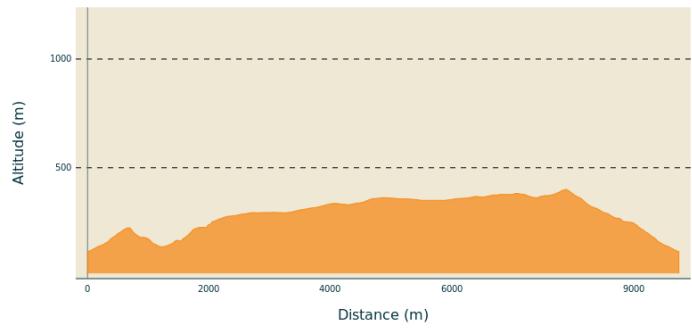
Arrivée : Parking face la pharmacie du Béal

Parking conseillé : 43°09'55.8"N 5°56'16.7"E

Pratique : Randonnée pédestre - Type : Boucle

Distance : 9.8 km - Durée : 3 h 30

Difficulté : Moyen - Dénivelé positif : 425 m



DESCRIPTIF

Couleur balisage : bleu

Depuis le parking, prenez la direction ouest, puis la première rue à droite (la route du barrage). Continuez en longeant la route sur 100 m, quittez la route du barrage et continuez tout droit dans le lotissement de la Grenette et poursuivez la montée « Chemin de la Tourravelle » sur environ 300 m, jusqu'à une barrière métallique verte.

Engagez-vous à gauche juste avant cette barrière sur le sentier qui monte en suivant la direction « Les Restanques 1 ». Vous êtes dans l'Espace naturel sensible de la Tourravelle, propriété du Conseil départemental du Var depuis 1982. Continuez ce sentier toujours tout droit en suivant le balisage bleu. Après de superbes restanques, vous arriverez plus haut à un croisement de sentiers.

Continuez à monter tout droit direction « Les Restanques 2 ». Vous arrivez à un nouveau croisement. Continuez à monter en direction « Le Chêne chevelu ». Après un virage en épingle à 180° sur la droite, la pente devient moins importante et vous pourrez apercevoir la bastide de la Tourravelle légèrement en contrebas du sentier. À sa hauteur, vous arriverez au poteau le « Chêne chevelu », poursuivez tout droit, direction le col des Bouisses. Une ascension de 600 m dans un sentier creusé vous mène devant un portail que vous pouvez ouvrir aisément en levant le crochet. Pensez à le refermer après votre passage, et continuez tout droit en direction du château de Tourris. Après un second portail à 100 m, vous traversez un superbe champ d'oliviers en prenant légèrement à droite pour atteindre à nouveau un portail avec un chêne marqué en bleu sur votre droite. Continuez un petit sentier vallonné pour découvrir les restes d'une bergerie. Vous débouchez sur le château de Tourris et son parc.

Prenez le temps d'admirer ce château complètement rénové, sa chapelle et son exploitation agricole. Poursuivez votre chemin en longeant les bâtiments. Continuez encore pour atteindre la fin des bâtiments et poursuivez le long du grillage en passant plusieurs portillons pour arriver au poteau « La verrerie » après 1 km. Prenez à gauche direction « Le goudron », sur un petit sentier qui serpente. Arrivé à ce poteau proche de la route, continuez sur votre gauche en traversant le chemin d'accès du domaine de Tourris et atteindre le poteau « Le goudron nord ». Le chemin devient plus large, prenez la direction de la carrière en légère montée, puis vous entrez dans un sous-bois pour atteindre le poteau « La carrière ». Vous devez alors prendre sur votre droite à 90°, direction Tourris.

Le sentier qui se rétrécit descend sur 400 m jusqu'à une intersection. Tournez à 90° sur votre gauche, direction de « l'aire de Gay ». Il s'agit d'une longue section de plus de 2 km où vous devez rester sur le chemin principal et suivre le balisage bleu. Au bout de ces 2 km, à l'embranchement, prenez le plus petit de deux sentiers à votre droite qui descend sur 100 m pour atteindre le poteau de « l'aire de Gay ». Le mont Caume est en face de vous. Prenez sur votre

gauche, direction « Le masque », une descente vers l'Ouest avec vue sur le barrage du Revest-les-Eaux. Au bout de cette descente, vous longez un grillage, puis en prenant à 90° sur votre droite, vous attaquez une descente bitumée pour arriver au poteau « Le masque ». Vous êtes au plus proche du barrage. Vous pouvez y faire une pause. Il est à quelques centaines de mètres à votre droite. Sinon, poursuivez direction « Les camps sud ». Vous allez remonter une pente très raide en béton puis un petit sentier qui démarre en dessous du muret sur votre gauche.

Commencez par longer une superbe restanque à votre gauche en passant une barrière de fortune qu'il faudra pousser pour passer et bien refermer. Montez dans un sentier sinueux pour arriver au poteau « Les restanques 1 », prenez à votre droite et redescendez. Vous voilà sur le chemin emprunté à l'aller qui vous ramènera au parking de départ.

ACCÈS ROUTIER

De Marseille :

Prendre la sortie 15 sur l'autoroute. Puis suivez la direction Toulon ouest / Le Revest / La Valette. Continuez sur la D46 (Route des Favières). Arrivé au quartier Dardennes, prendre à gauche la route D846 en direction du Revest et du barrage. Juste au carrefour où se trouve la Pharmacie du Béal, prendre tout de suite à droite au niveau d'un petit square avec une fontaine, la rue qui longe la route de Toulon qu'on vient de quitter.

De Nice :

Prenez la sortie 5 La Bigue / La Valette par la route D46, au niveau du quartier Dardennes, prendre à gauche la route D846 en direction du Revest et du barrage. Juste au carrefour où se trouve la Pharmacie du Béal, prendre tout de suite à droite au niveau d'un petit square avec une fontaine, la rue qui longe la route de Toulon qu'on vient de quitter.

Accès au parking :

Jusqu'au bout de cette rue, qui porte le nom de Chemin de la Ripelle, des places de stationnement sont possibles sur votre droite, au fond de cette rue un parking en terre offre également des solutions pour se garer.

CARTE



À DÉCOUVRIR



Le barrage du Revest-les-Eaux (A)



La grive (B)

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu



véhicules motorisés interdits



bivouac interdit



cueillette interdite



chiens tenus en laisse



Vérifier la météo



Emporter vos déchets



Ne pas sortir de l'itinéraire balisé



Respecter le travail des agriculteurs, exploitants



Refermer toutes les clôtures



**La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous.
La responsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.**

LES ÉQUIPEMENTS

- Eau, petite provision
- Vêtement de pluie
- GPS et/ou carte IGN

- Gilet fluo (période de chasse)
- Matériel de réparation
- Trousse à pharmacie

CONTACTS UTILES

Fédération Française de Randonnée Pédestre: <https://www.ffrandonnee.fr/>

Comité Départemental de Randonnée Pédestre: <https://var.ffrandonnee.fr/> 04 94 42 15 01-
(permanence semaine)

Signaler un problème: <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Risques incendies: Consulter la vigilance incendie <https://www.risque-prevention-incendie.fr/var/>

Numéro d'urgence: [112](tel:112)

Renseignements: var.fr rubrique "contact" ou gro-pdesi83@var.fr



BALISAGE



LE DÉPARTEMENT

Pilote d'un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l'égide des fédérations françaises sportives.

La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d'un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.

Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.

